

Décision

Générale

colonial

Décision n° 139 reconnaissant la qualité d'ancien combattant aux personnes désignées dans la présente décision

n° 139

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/03/1953

Date de publication
1 février 1953

Date du numéro
1 mars 1953

TEXTE INTÉGRAL

La qualité de combattant est reconnue aux personnes dont les noms suivent: Ali Ahmed, Mle 1170, domicilié à Djibouti; Bordas (Robert-André), Mle 528, domicilié à Djibouti ; Cantini (Pierre), domicilié à Djibouti; Hersi Ibrahim, Mle 2622, domicilié à Djibouti; Osma Waiss, Mle 2514, domicilié à Djibouti; Youssouf Samataire, Mle 2179, domicilié à Diibouti; Le Secrétaire administratif de l'Office est chargé de l'exécution de la présente décision.